

MASTER 2

Mention Direction de projets ou d'établissements culturels

JARDINS HISTORIQUES, PATRIMOINE ET PAYSAGE



Livret Master JHPP
2025

Sommaire

04. Présentation

**06. Programme et organisation
de l'enseignement**

08. Admissions

09. Coût de la formation

10. Accès

Présentation

Un domaine d'intervention original et complexe

Les jardins et paysages, formes de création qui conjuguent nature et culture, ne relèvent pas de la conception traditionnelle d'un patrimoine pensé comme immuable. Ils mettent en œuvre des matériaux vivants, des processus naturels, des pratiques humaines changeantes. Ils possèdent une dimension transitoire. Penser et organiser leur continuité constitue un enjeu difficile pour lequel il est nécessaire d'accumuler des expériences et de construire de nouvelles approches. L'intervention en matière de jardins historiques et de paysages culturels invite à réfléchir sur la permanence des structures significatives de l'espace, à comprendre les processus évolutifs qui en produisent les formes, à explorer les ruptures et les continuités que l'histoire impose à l'espace anthropisé. A l'image des jardins et paysages sans cesse en mouvement, le Master mention Direction de projets ou d'établissements culturels parcours Jardins historiques, patrimoine et paysage est une formation qui évolue. Il développe une réflexion sur la

l'identité territoriale et le rapport entre infrastructures, patrimoine et paysage. L'épistémologie même du paysage tout comme la transition écologique et ses enjeux socioculturels et politiques se retrouvent au cœur de ses préoccupations, et font chaque année l'objet d'un séminaire particulier.

De nouveaux professionnels à former

L'intérêt pour le patrimoine des parcs et jardins, pour les paysages culturels ainsi que pour le traitement des espaces publics en étroite relation avec des problématiques d'échelle territoriale est de plus en plus vif. Il est alors nécessaire de former les acteurs futurs, capables d'intervenir sur des lieux à protéger et de mettre en valeur selon une perspective dynamique, critique et créative. Peu de professionnels ou futurs professionnels sont formés à ces pratiques. L'enseignement du Master JHPP ouvre aux emplois proposés par les différents services de l'Etat et des collectivités locales, les associations préoccupées de questions et de gestion patrimoniales,

les agences et bureaux d'études d'architectes, de paysagistes et d'ingénieurs. Il permet aux futurs professionnels libéraux d'être mieux à même de résoudre les problèmes qui leur sont posés. Il accueille aussi tous ceux qui cherchent à approfondir leurs connaissances dans ce domaine spécifique dans le but de développer une démarche professionnelle originale.

Public concerné

Cette formation s'adresse aux étudiants des disciplines liées au jardin et au territoire, mais également à des professionnels, personnels des diverses administrations ou associations concernées, architectes, géographes, paysagistes, désireux de parfaire leur connaissance de leur domaine d'intervention, ou de se spécialiser.

Un diplôme CY, préparé à l'ÉNSA Versailles

Sous la responsabilité scientifique de l'ÉNSA Versailles, deux co-responsables, enseignants-chercheurs respectivement de CY CUP et ÉNSA Versailles, constituent l'équipe pédagogique de ce master. Les enseignants permanents du master JHPP sont investis dans les

programmes du laboratoire de recherche de l'ÉNSA Versailles, le LéaV et inscrivent leur enseignement dans les dynamiques les plus actuelles de la recherche.

Objectifs de la formation

- Former au travail pluridisciplinaire
- Apporter des connaissances permettant d'acquérir un langage commun et spécifique
- Lier les connaissances historiques, théoriques et pratiques à un travail de terrain
- Inscrire le patrimoine paysager dans les problématiques actuelles des territoires (espaces publics, infrastructures, identités locales)
- Situer les connaissances dans le contexte européen
- Susciter des rencontres et des débats, confronter nos travaux à ceux de nos interlocuteurs étrangers

Programme et organisation de l'enseignement

L'enseignement se déroule sur une année, de septembre à septembre. La pluridisciplinarité et l'appel aux experts les plus reconnus permettent à la pédagogie d'alterner les exposés théoriques (cours et séminaires), l'expérimentation sur le terrain (voyage d'étude, visites et travaux dirigés) et l'expérience du travail en équipe au contact de professionnels, qu'il prenne la forme d'un stage, d'un mémoire, ou d'une étude.

Proposition pédagogique

Cours

Les cours sont organisés deux à trois jours selon un calendrier communiqué en début d'année en général à Versailles ou sur le terrain en Ile-de-France.

Séminaires

Certains enseignements sont regroupés sur deux semaines de séminaire dont les contenus thématiques sont renouvelés chaque année.

Travaux dirigés

Tout au long de l'année, les étudiants participent à des travaux dirigés collectifs sur le terrain avec des professionnels.

Voyage d'étude

Un voyage d'étude d'une semaine est organisé à l'étranger pour découvrir des patrimoines spécifiques et aussi échanger des expériences pratiques. Le voyage est obligatoire. Une bourse allouée par l'ÉNSA Versailles couvre une partie des frais du voyage.

Stage / Mémoire / Étude

L'étudiant mène, tout au long de l'année, un travail qu'il choisit dans le format de son choix, en fonction de son parcours et de son projet professionnel. Le stage et le mémoire sont individuels. L'étude opérationnelle est collective et fait l'objet d'une convention de partenariat entre l'acteur territorial et le laboratoire de recherche, le LéaV.

Détails des UE

Semestre 3

- UE1
Histoire culturelle des jardins
et des paysages 3 ECTS
Stratégies et technique
d'intervention 7 ECTS
- UE2
Droit 5 ECTS
Langue 5 ECTS
Patrimoine 5 ECTS
Méthodologie 5 ECTS

Semestre 4

- UE1
Histoire culturelle des jardins
et des paysages 5 ECTS
Stratégies et technique
d'intervention 5 ECTS
- UE2
Stage/Mémoire/Étude 15 ECTS
Soutenance 5 ECTS

Modalité du contrôle des connaissances

Les MCC sont publiées chaque année sur le site de notre partenaire CY Cergy Paris Université.

- Examens écrits sur certaines UE.
- Production de synthèses sur les différents séminaires ou visites de terrain.
- Travaux de traduction.
- Évaluation des travaux dirigés (contrôle continu).
- Les travaux de fin d'étude (rapport de stage, mémoire personnel

ou étude opérationnelle) font l'objet de présentations orales collégiales et écrites, à intervalles réguliers, conclues par un document écrit final et une soutenance.

Diplôme

La validation de l'ensemble des UE et la soutenance des travaux de fin d'étude mi-septembre confère 60 ECTS, et permet la délivrance du diplôme de Master 2 par l'Université CY Cergy.

Equipe pédagogique et scientifique

Responsabilité scientifique
Stéphanie de Courtois (ÉNSA
Versailles).

Responsabilité pédagogique
Stéphanie de Courtois (ÉNSA
Versailles) et Anne Hertzog (CPU).

Equipe pédagogique
Denis Mirallié avec Marie-Hélène
Bénetière, Jean-Michel Sainsard.

Un conseil de perfectionnement est nommé chaque année et se réunit pour suivre la formation.

Admissions

Conditions de candidature

La formation est ouverte :

- Aux candidats titulaires d'un Master 1 ou équivalent en géographie, histoire, histoire de l'art, archéologie, patrimoine et musée, urbanisme, philosophie, ou bien un diplôme Bac +5 validé (ingénieur agronome ou forestier, horticulture, diplôme de concepteur (paysagiste, architecte, urbaniste, école d'art ...), école de management membre de la CGE)
- Aux professionnels pouvant faire valoir une expérience personnelle, professionnelle et/ou associative permettant de justifier d'un niveau équivalent au M1, qui sera apprécié par une commission *ad hoc*

Procédure de candidature

Procédure dématérialisée de février à avril. Les dates seront précisées début 2025 sur le site internet.

<https://www.versailles.archi.fr/fr/offre-de-formation/masters-associes/master-2-jardins-historiques-patrimoine-et-paysage>

Les candidats sont présélectionnés sur dossier. Ils seront ensuite reçus en entretien (20 minutes maximum) par les responsables pédagogiques de la formation.

Cas particuliers

- Candidats relevant de la procédure de Campus France : s'adresser aux services spécifiques de l'Université CY nathalie.jedwab@cyu.fr
- Candidats en activité professionnelle ne répondant pas aux critères de diplômes : prendre contact avant mars afin d'examiner le projet candidaturem2jhpp@versailles.archi.fr
- Candidats en activité professionnelle répondant aux critères de diplômes : prendre contact avant mars afin d'anticiper sur les demandes de financement de la formation
- Candidats au double cursus (étudiants en M2 de l'ÉNSA Versailles) : prendre contact avant mars afin d'anticiper l'organisation du Mémoire de fin d'études et du Projet de fin d'études.

Coût de la formation

Etudiants

en formation initiale issus de l'UE

- 250 euros (exonération pour les boursiers).

Professionnels

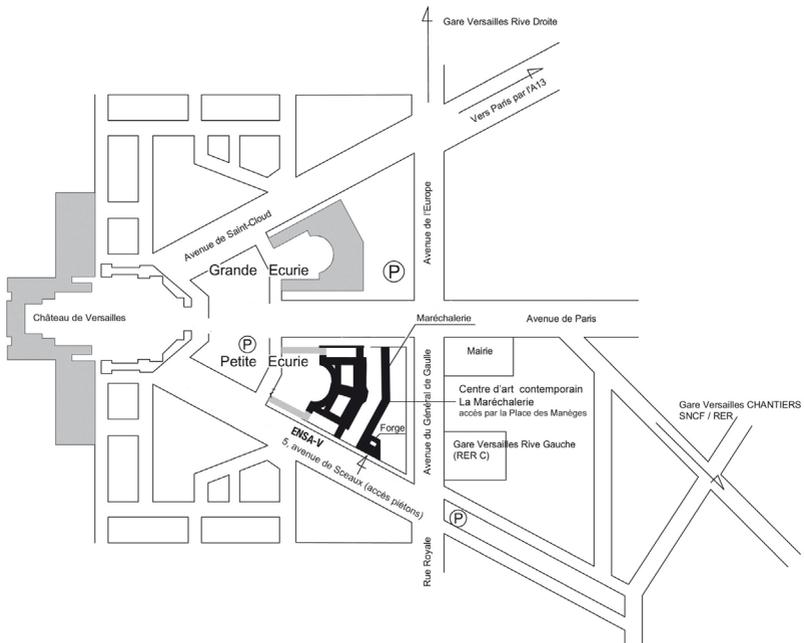
(en activité ou non)

- 1600 euros en autofinancement ou personnels du ministère de la Culture,
- 4500 euros dans le cas d'une prise en charge.

Accès

L'Ecole dispose d'une entrée piétonne unique située au 5, avenue de Sceaux, ouverte de 8h à 18h30, équipée d'un contrôle d'accès.

Train	<ul style="list-style-type: none">• <i>Gare de Versailles Château (Paris Invalides RER C)</i>• <i>Gare de Versailles rive droite (Paris-Saint-Lazare)</i>• <i>Gare de Versailles Chantiers (Paris Montparnasse)</i>
Bus	<ul style="list-style-type: none">• <i>Pont de Sèvres, ligne 171 de la RATP (arrêt avenue de Paris)</i>
Voiture	<ul style="list-style-type: none">• <i>Autoroute A13, sortie Versailles-Château</i>• <i>Autoroute A86, sortie Versailles-Château</i>



**École nationale
supérieure d'architecture
Versailles**

Renseignements

Marie-Christine Martinez
École nationale supérieure
d'architecture de Versailles

5 avenue de Sceaux,
78000 Versailles

Tél : 01 39 07 41 16

master.jardinhistorique@versailles.archi.fr